



## Compte rendu du CHSCT du 10 décembre 2020

**Participants administration :** M.H. BAROUX, M. BOUCHARD, A. ANCEL, N. BLANCHET, P. DECOOPMAN, M.A. LABROSSE, L. BALLARIN

**Participants OS :** V. ROUDIL, C. PRADO, P. CHEZE, F. BAZELOT, M. CORET, C. BUROT LE ROUX, T. MARTIN, J. PRAT, J.P. SOULAN, E. RIVET

Le déroulement de ce dernier CHSCT de l'année 2020 n'a pas été habituel. Nous n'avons pas fait un suivi des actions car avec le confinement peu d'actions ont été réalisées. Les débats se sont limités aux points suivants :

- **Nouveau règlement intérieur du Télétravail :**

Le décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 modifie les règles du télétravail dans la fonction publique. Les principaux changements portent sur le nombre de jours de télétravail (TT), leurs positionnements et le lieu d'exercice. Le décret prévoit que le nombre de jours de TT peut aller jusqu'à 3, l'ISAE a choisi d'aller jusqu'à 2 afin de préserver la cohésion au sein des équipes. De la flexibilité est amenée sur le positionnement de ces jours. Ils peuvent être fixés sur un ou deux jours de la semaine comme au paravent mais aussi pris en flottant, en suivant certaines règles, ce qui ouvre la pratique du TT à plus de personnel. Le décret introduit aussi la possibilité d'autres lieux d'exercice du TT que le domicile principal.

Ce nouveau règlement a été approuvé à l'unanimité par les élus au CHSCT, il doit être soumis au vote du Comité Technique pour une application en début d'année prochaine.

- **Cellule RPS/HDVS :**

La cellule RPS (Risque Psycho Sociaux) doit intégrer la cellule HDVS (Harcèlement Discriminations Violences Sexuelles). Les convocations seront personnalisées en fonction des sujets traités. Une structure HDVS dédiée aux étudiants sera également mise en place. Toutefois, les deux cellules pourront être consultées simultanément au besoin.

- **Lecture des registres SST :**

RAS.

- **Suivi des plans de prévention :**

70 plans de préventions ont été édités sur l'année 2020.

- **Questions diverses :**

**Droit à la déconnexion :** Des discussions seront engagées en 2021 dans la cellule RPS (prévu au plan d'action). Il existe des pistes à explorer, 'sas' d'attente d'envoi des courriels, par exemple. Une formation à la déconnexion sera étudiée et mise en place (action service RH).

**Entrée sur le campus par le poste de garde principal :** Une modification du Règlement Intérieur (RI) prendra en compte l'aspect obligatoire du badgeage de tous les véhicules.

**Document Unique :** Un apprenti est en charge de la mise à jour du Document Unique. Il prendra contact avec les Assistants Prévention dès que les conditions sanitaires le permettront. Concernant le logiciel 'Prorisk', une mise à jour est en cours de réflexion avec le service SI.

**Poste de garde coté ONERA :** Une grosse flaque se forme lors des gros d'eau. Le sujet sera abordé lors de la réunion Toulouse Métropole/ONERA/ISAE.